



La deuxième volet de la phase I de notre étude sur la lumière nocturne flémalloise, c'est-à-dire le chapitre « B. Plan Lumière », s'achève ici.

Tout au long de celle-ci, notre approche des **différents thèmes propres à la commune** selon **deux échelles de visions distinctes, «proche» et «lointaine»**, nous a permis de répondre aux différents objectifs à atteindre :

- Apporter une **analyse** de la commune et de son ressenti nocturne engendré par l'éclairage public actuel ; analyse enrichie de notre regard extérieur, à savoir celui de deux agences spécialisées à la fois en matière d'urbanisme et dans le domaine de la lumière ;
- Formuler une série de **considérations** qui résultent de cette analyse ;
- Fournir un **cadre exhaustif de recommandations** qui, d'une part découlent des considérations citées plus haut et d'autre part résultent de notre sensibilité, expérience et perception personnelle du territoire ; ce cadre va servir de **feuille de route** à suivre pour les choix communaux à venir en matière de lumière mais aussi de **repère** aux concepteurs lumières appelés à mener à bien un ou plusieurs projets sur le territoire communal.

C'est au fur et à mesure de l'application de ces recommandations, par petites touches, que le nouveau visage nocturne de Flémalle prendra forme... de façon à ce que tous les usagers de la nuit (c'est-à-dire : tout le monde !) puissent se l'approprier.

La **phase II «Application»** présentera l'étude de **deux avant-projets**, avec la concrétisation des grands principes définis en phase précédente. Ces avant-projets permettront, au niveau méthodologique, de montrer comment développer pratiquement les concepts schématiques exposés dans le Plan Lumière.

Ces deux avant-projets auront comme objet **deux entités** aux enjeux divers mais fondamentaux : **le Centre** (en coordination avec l'étude pour le master-plan de Flémalle-Centre, réalisée simultanément par l'agence Pluris) **et les Trixhes**. Ceux-ci permettront de prolonger la réflexion sur la lumière nocturne tout en gardant à l'esprit notre thème principal : *«Flémalle, au coeur des lieux de vie»*.